A vos côtés, chaque jour

UdPA UNSA

LA LETTRE

Retrouvez nous sur notre site

EDITO

Toujours plus de travail !
Pour toujours moins d'effectifs !
Pour une rémunération qui stagne !

Le rythme de travail est ressenti comme intense pour beaucoup et cela augmente. Depuis 2019, l'expert indépendant du CSE Central note que « *les exigences cognitives et le rythme de travail sont deux contraintes très fortes pour les salariés de l'entreprise* ».

La majoration de l'Indemnité de départ à la retraite a boosté les départs non programmés et plonge des secteurs entiers dans la détresse, alors qu'ils étaient déjà en flux hyper tendus.

L'ajout de formations obligatoires, de l'avancement de l'entretien d'évaluation de la performance sur la période de décembre à janvier et les congés de fin d'année mettent les mois de décembre et janvier en risque.

Axa France recrute, dixit la Direction, mais l'**UDPA** constate qu'elle favorise certains secteurs au détriment d'un grand nombre d'autres. Le turn-over et les mobilités aggravent la situation.

A quand des indicateurs fiables de suivi de la charge de travail dans tous les services ?

Ce n'est certainement pas l'appréciation de la charge de travail figurant dans l'entretien d'évaluation qui peut y suffire !

Sophie Dumas
Membre du CSE ASC

POUVOIR D'ACHAT

Novembre 2022

L'UDPA MANIFESTE POUR UNE AUGMENTATION DE 7% POUR TOUS LES SALARIÉS

La Direction joue la montre et attend le résultat des élections professionnelles, qui pourrait lui être plus favorable…
Les mesures d'augmentation du forfait télétravail et ticket restaurant sont loin de répondre aux attentes fortes des salariés.

Soutenez le mouvement de mobilisation de l'UDPA en relayant les photos sur les réseaux sociaux, par exemple.

Vous pouvez nous retrouver sur Nanterre tous les midis, sur Linkedin, et le site **UDPA**.

Pour AGIR et obtenir
un vrai dialogue social

votez **UDPA** !

ACCORD AIDE AUX AIDANTS

UN VRAI PLUS POUR LES SALARIÉS

Activement négocié par vos élus UDPA l'accord dédié aux salariés aidants présente après 2 ans un bilan positif.

En 2021, ce sont 74 salariés qui on pu être reconnus salariés aidants et ont donc bénéficié de l'accord. Depuis début 2022, 98 salariés en ont profité.

Profil des aidants

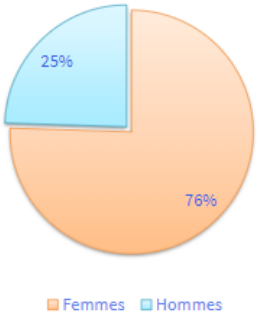

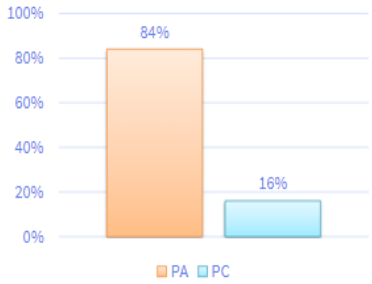

Qui soutiennent t'ils ?

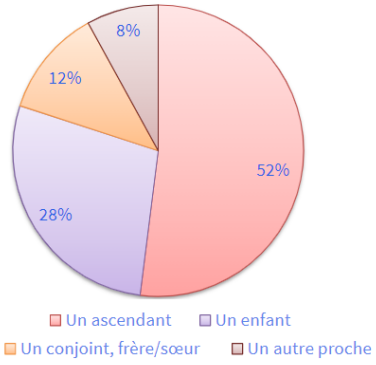

Concrètement, les aides mises en œuvre depuis le début de l'accord sont :

- des autorisations d'absence rémunérées supplémentaires pour des RDV médicaux, paramédicaux, administratifs ou scolaires,
- des dons de jours de congé par des collègues,
- l'aménagement temporaire du télétravail,
- le congé de présence parentale et le congé de solidarité familiale.

Vous êtes nombreux à vous sentir concernés par le sujet, car vous êtes près de 500 salariés à avoir participé aux événements d'information, d'accompagnement et de soutien mis en place en faveur des salariés aidants.

Etes-vous aidant ?
Vous apportez un soutien régulier à un de vos proches en perte d'autonomie (et qui n'est pas obligatoirement un membre de votre famille mais avec qui vous avez tissé des liens étroits). Vous pouvez peut être bénéficier de certaines dispositions de l'accord.

Consultez-nous.
L'UDPA a rédigé une fiche pratique sur l'accord Aidants. N'hésitez pas à nous la demander sur service.udpa@axa.fr

Octobre rose : comme vous, l'UDPA soutient cette cause.

A vos côtés, chaque jour

UdPA UNSA

VOTEZ

UDPA

UN ACTEUR QUI COMPTE

DANS UNE ENTREPRISE EN MUTATION

Le syndicat qui vous donne la parole
L'UDPA prend ses décisions en fonction de vous.
c'est le SEUL, chez AXA,
qui peut revendiquer cette indépendance !

AGIR!

- POUR ACCOMPAGNER CHACUN SUR UN PARCOURS PROFESSIONNEL
- POUR MAINTENIR LES EMPLOIS PARTOUT EN FRANCE
- POUR ACCROITRE LE POUVOIR D'ACHAT
- POUR INSUFFLER UNE POLITIQUE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE DANS L'ENTREPRISE